

## Bredin-Prat joue la jeune scène française



Jean Claracq.  
Courtesy de l'artiste et Galerie Sultana.

Pour sa 10<sup>e</sup> édition, le prix Jean-François Prat, décerné par le Fonds de dotation Bredin-Prat et dédié au cofondateur du cabinet d'avocats du même nom (disparu en 2011), a décidé de jouer la jeune scène française, avec l'ambition affichée de contribuer à son soutien en cette période difficile. Impossible de jouer aussi la parité : avec trois finalistes, le partage est forcément inégal. Le comité de sélection (Marie-Aline Prat, historienne de l'art et collectionneuse ; Anaël Pigeat, critique d'art, *The Art Newspaper France* ; Odile Burluraux, Musée d'art Moderne de Paris ; Frédéric Brière, directeur du Fonds de dotation Bredin Prat pour l'art contemporain ; Frédéric Bonnet, critique d'art et commissaire) a choisi deux hommes et une femme ayant à peine atteint la trentaine et incarnant le rebond sans complexe de la peinture figurative. Chloë Saï Breil-Dupont, défendue par Julie Crenn, est née aux Lilas en 1990. Diplômée des Beaux-Arts de Biarritz et d'Annecy (2015), elle a effectué des résidences ou travaillé à Pondichéry, Carrare et Berlin. Marquée par la Renaissance, elle se consacre au portrait, généralement à la peinture à l'huile, accordant une importance primordiale aux mains, reflet de l'âme. Jean Claracq, défendu par Corinne Rondeau, est né à Bayonne en

1991 et opère une jonction originale entre la miniature, le rendu lisse des primitifs flamands et l'actuelle jungle urbaine. Représenté par la galerie Sultana, déjà montré chez agnès b. ou à la Fondation Louis Vuitton, il a aussi réalisé l'affiche officielle de Roland-Garros 2021. Quand à Alexandre Lenoir, dont l'avocat sera Marie Maertens, il se situe à une autre lisière, celle de la photographie et de la peinture, transmuant l'une en l'autre, avec une dimension de plus en plus abstraite. Né en 1992 à Chartres, diplômé des Beaux-Arts de Paris en 2016, installé un moment à Casablanca, il a été montré à la Collection Lambert ou à la Fondation Thalie à Bruxelles. La galerie Almine Rech lui a consacré une exposition il y a un mois en même temps qu'une de ses œuvres intégrait la collection de la Caisse des Dépôts. Le lauréat, qui succèdera à Toyin Ojih Odutola, sera connu le 30 septembre à l'issue du vote des associés de Bredin-Prat, sous la présidence de Charles-Henri Filippi, ancien patron de HSBC France, actuel associé-gérant de Lazard France et collectionneur. Il recevra une dotation de 20 000 euros (2000 euros pour les deux autres finalistes) tandis que les trois artistes bénéficieront d'une exposition et d'un catalogue communs.